



Suspension de la réforme de l'assurance chômage : une première victoire !

Le Premier ministre a annoncé la suspension du projet de réforme de l'assurance chômage, qui visait notamment à durcir les conditions d'accès à l'indemnisation et en réduire sa durée, à partir du 1^{er} décembre prochain.

Le chef de l'exécutif afin d'éviter un vide juridique, a décidé d'adopter un décret de prolongation d'une durée d'un mois. Le texte a été publié cette nuit au Journal officiel.

FO se satisfait du coup d'arrêt porté à une « réforme » injuste et brutale dont elle demande le retrait depuis des mois. Il reviendra au prochain gouvernement de fixer les règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi, au-delà du 31 juillet.

Dans ce contexte, FO rappelle qu'une solution existe et exige que soit agréé l'accord d'assurance chômage qui avait été négocié et signé par les interlocuteurs sociaux le 27 novembre 2023.

FO estime que cet accord permet de sécuriser les trajectoires professionnelles des demandeurs d'emploi les plus précaires et d'atténuer les effets dramatiques des réformes successives engagées ces dernières années.

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Paris, le 1^{er} juillet 2024